ENTRE BEAUCE & PERCHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, sur convocation adressée le 16 septembre 2025, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Courville-sur-Eure sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Pascal AUBRY, Bruno BLANCHARD, Hervé BUISSON, Emilie BOUNOUANE, Michèle CAT, Christine DAMAS, Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS, Michelle ELLEAUME, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, François GOBLET, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Ingrid HEURTAULT, Laurence HUARD, Jean-Paul HUET (suppléant de Joël FAUQUET), Gérard HUET, Christian HULINE (suppléant de Vincent CARNIS), Patrick LAGE, Bertrand DE LACHEISSERIE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jacques MAUPU, Jocelyne MENAGER, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Agnès PENFORNIS, Richard PEPIN, Patrick PETREMENT, Michel QUENTIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Philippe FORGE à Patrick LAGE, Mélanie MOURANT PERINO à Jean-Claude FRIESSE, Pierrette SALMON à Jérôme MEUNIER, Bernard PUYENCHET à Marie-Claude FRANCOIS, Eric BRULE à Emilie BOUNOUANE, Jacky HULINE à Pierre GIGOU, Marie-Anne CHENESSEAU à Véronique THIBOUST, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE,

Absents excusés : John BILLARD, Jean-Luc JULIEN, Jean-Pierre POIRIER

Absente : Rebecca BRUNET

Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 43
Nombre de conseillers votants : 51

Secrétaire de séance : Hervé BUISSON

DELIBERATION N°2025-196
ETUDE HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DU HAMEAU DE PRETOUVILLE A ILLERS-COMBRAY/BLANDAINVILLE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT

Dans le cadre de la prévention des inondations qui peuvent survenir sur cette zone comme ce fut le cas en 2022, il est prévu une étude hydraulique du bassin versant du hameau de Prétouville à Illiers-Combray/Blandainville.

L'étude doit permettre d'évaluer l'impact du ruissellement de l'amont du hameau, soit la partie rurale ayant fait l'objet d'un aménagement foncier il y a une dizaine d'années, sur le risque d'inondation. Celle-ci a également vocation à évaluer l'impact sur les risques d'inondation des ouvrages hydrauliques (y compris le fossé de contournement récemment mis en place) et la configuration du réseau hydrographique dans le hameau de Prétouville.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200058360-20250922-DELIB2025-196-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/10/2025
Publication : 10/10/2025

Le coût de l'opération s'élève à 26 812,50 € HT et il est proposé de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du fonds vert, sachant qu'une demande va également être déposée auprès du Département au titre de la Transition Ecologique.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES : (Etude hydraulique du bassin versant du Hameau de Prétouville à Illiers-Combray/Blandainville)	Montant en € H.T.
Etude conduite par VERDI INGENIERI	26 812,00
TOTAL Dépenses :	**26 812,00**

RECETTES :	Montant en €	%
Département d'Eure-et-Loir	8 043,60	30
Etat (Fonds vert)	13 406,00	50
Communauté de Communes Entre Beauce et Perche	5 362,40	20
TOTAL Recettes :	**26 812,00**	**100**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **SOLLICITE** auprès de l'Etat une subvention à hauteur de 50 % du coût de l'étude hydraulique du bassin versant du Hameau de Prétouville à Illiers-Combray/Blandainville
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention

Pour extrait, certifié conforme
Le Président Philippe SCHMIT

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BEAUCE ET PERCHE * 28120 *

Le secrétaire de séance
Hervé BUISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200058360-20250922-DELIB2025-196-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/10/2025
Publication : 10/10/2025